

Cerny



MAI - JUIN 2022

N° 364

Mag'

Édito

Fleurissement de la commune

Comme nous vous l'avons déjà indiqué, nous poursuivons les objectifs énoncés dans notre programme : permettre une gestion plus durable, faire à terme des économies budgétaires sur le coût du fleurissement et des économies en termes de temps agent et d'utilisation d'eau.

Cette année, dans le budget 2022, la commune fait un effort particulier pour le fleurissement. L'an dernier les agents ont créé le talus de la mairie ; cette année les abords de l'église, Boinveau (2 massifs), le pied de mur du cimetière et le massif du calvaire vont être repensés et bénéficier de plantations pérennes.

Dans le même temps, les équipes ont créé une bande paysagère de 30m de long sur 1m de large devant le groupe scolaire à la place des deux massifs actuellement en vivaces. A l'automne, un arrosage goutte à goutte sera installé afin d'économiser l'eau et dégager du temps aux agents. Des vivaces seront alors plantées après cette installation, en 2023. Dès cette année, les équipes ont recouru aux bouturages et à la division des plantes vivaces issues des massifs restructurés permettant ainsi de combler des trous dans les massifs d'entrée de ville et de fleurir en partie la place de Selve.

Certains secteurs comme la chesnaie le long de la RD191 seront fauchés uniquement début août, des sentiers pédestres seront toutefois aménagés ; il s'agit là aussi d'améliorer la préservation de la biodiversité sur le territoire communal. En effet, la fauche tardive permet, par exemple, à ces espaces de servir de refuge pour les petits animaux et les espèces en voie de disparition vivant dans ces prairies. Des panneaux seront créés au fil du temps afin de vous informer.

Nadine-Françoise MAUGERE

Conseillère Municipale déléguée à l'environnement



MAIRIE DE CERNY

8 rue Degommier • 91590 CERNY • Tél. 01 69 23 11 11

E-mail ► mairie@cerny.fr • Site ► www.cerny.fr

Page officielle (f) ► Commune de Cerny - Groupe (f) ► Mairie de Cerny

(t) ► [MairiedeCerny](https://www.facebook.com/MairiedeCerny)



Solidarité Ukraine

Face à l'actualité dévastatrice de la guerre en Ukraine, les Cernois se sont généreusement mobilisés.

En collaboration avec le lycée Alexandre-Denis, dans le cadre d'un projet pédagogique, les élèves de la filière technique, logistique et transport routier ont activement participé à la logistique et à l'acheminement de la collecte vers la plateforme de la protection civile.

Un GRAND merci à tous ainsi qu'à l'équipe pédagogique et éducative du lycée.

Hommage

Le président de la FNACA, Guy GALLIEN nous a quittés à l'âge de 92 ans.

Cernois depuis 1966, il était une figure active de notre village. Chaudronnier de métier, marié et père de 3 enfants, Guy était un parent investi. Très impliqué dans la vie locale et associative, il a été trésorier de l'AEP durant 15 années, puis a redynamisé et créé la cession locale de la FNACA pendant 20 ans.

Toutes nos pensées vont à son épouse Christiane et à sa famille

Marie-Claire Chambaret



Activités et retrospectives

Au programme de ce 1er trimestre 2022, les jeunes ont pu profiter d'activités telles que de la chute libre indoor, du paintball ou du Land Arts et développer leur côté manuel en fabriquant des cadres photos personnalisés, des bougies ou en réalisant le bonhomme carnaval du 3 avril !!!

Le 2nd trimestre réservera autant de surprises, il suffit de consulter le programme...(disponible sur le site cerny.fr)



Etat civil

Ils nous ont quittés

- Lucienne Bateau, veuve Coulon, le 23 février
- Jean Canal, le 25 février
- Gérard Edelin, le 12 mars
- Michèle Pinson divorcée Hill, le 17 mars
- Pascale Virlovet épouse Langonier, le 30 mars
- Renée Berthelot divorcée Dalibard, le 30 mars
- Annick Paquet épouse Guillain, le 6 avril
- Guy Gallien, le 10 avril
- Odette Léotot-Lieugme, le 18 avril

Bienvenue !

- Louis Ducloyer né le 3 mars
- Thibault Gorisse né le 8 mars
- Aaron Jourdain né le 15 mars
- Mya Le Pennec née le 8 avril
- Yuri Le Pennec né le 8 avril

Ils se sont dit « oui »

- Aurélien Mirottes et Allyriane Damiot le 15 avril
- Mason Bros et Eloïse Chevalier, le 16 avril
- Adrien BOURGEOIS et Océane Déchirat, le 23 avril

Pacs

- Quentin Bouchand et Emilie Fraudet, le 14 mars

Minute verte



Pourquoi les arbres abattus dans le parc de Montmirault, par exemple, ne sont-ils pas systématiquement enlevés ?

Comme vous pouvez le constater, certains arbres fragilisés lors des tempêtes par exemple doivent être abattus pour la sécurité du promeneur. Les arbres morts servent de refuge à un grand nombre d'espèces animales (oiseaux, insectes...), mais assurent aussi le développement des champignons, des mousses.... Les insectes par exemple servent de nourriture aux oiseaux mais participent aussi à la décomposition du bois ce qui va permettre le renouvellement de la forêt. On estime que 20 à 25 % des espèces forestières dépendent du bois mort. On préconise donc de maintenir debout les arbres morts dont il ne reste que le fût par exemple, partout où cela ne pose pas de problème en termes de sécurité. Alors, levez la tête pendant vos balades dans notre parc et n'hésitez pas à observer, en retrait, ce monde foisonnant.

BUDGET 2022 DE LA COMMUNE

Le budget primitif, voté le 14 avril dernier par le Conseil municipal, retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues pour l'année 2022.

Par cet acte, Madame le maire, ordonnateur, est autorisée à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre.

Le BP 2022 peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientations budgétaires présenté le 8 avril 2022 aux conseillers municipaux.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement) ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

I. La section de fonctionnement

Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

SECTION DE FONCTIONNEMENT EN CHIFFRES

DÉPENSES	CA 2021	BP 2022
Charges générales O11	879 805,34 €	1 011 286 €
Charges de personnel O12	1 434 768,32 €	1 502 600 €
Atténuation de produits O14	58 513,00 €	58 513 €
Autres charges 65	182 821,91 €	177 979 €
Dépenses de gestion courantes	2 555 908,57 €	2 750 378 €
Charges financières (intérêts) 66	18 640,51 €	19 828 €
Charges Exceptionnelles 67	54 350,00 €	5 500 €
Provisions semi-budgétaires 68	6 729,00 €	59 751 €
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 635 628,08 €	2 835 457 €
Virement à la section d'investissement 023		475 000 €
Dotations aux amortissements 042	162 451,89 €	57 521 €
TOTAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE	2 798 079,97 €	3 367 978 €
Résultat reporté D002		

TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES	2 798 079,97 €	3 367 978 €
--	-----------------------	--------------------

RECETTES	CA 2021	BP 2022
Atténuation charges (rembours.) O13	12 527,29 €	19 800 €
Produits des services 70	286 058,55 €	321 635 €
Impôts et taxes 73	2 224 342,46 €	2 303 417 €
Dotations 74	403 131,09 €	401 352 €
Autres produits 75	9 667,98 €	31 250 €
Recettes de gestion courantes	2 935 727,37 €	3 077 454 €
Produits financiers 76	3,91 €	3 €
Produits Exceptionnels 77	146 874,69 €	0 €
Reprise sur amortissements et provisions 78		
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 082 605,97 €	3 077 457 €
Recettes d'ordre 042	800,00 €	5 195 €
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	3 083 405,97 €	3 082 652 €

Solde d'exécution de l'exercice précédent R002	0,00 €	285 326 €
--	--------	-----------

TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES	3 083 405,97 €	3 367 978 €
--	-----------------------	--------------------

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services sollicitées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population

(cantine, accueils de loisirs...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2022 sont prévues à hauteur de 3 082 652 euros.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts locaux (montant attendu en 2022 : 1 677 847€ ; montant perçu en 2021 : 1 593 790€)
- Les dotations versées par l'Etat (401 352€ estimées en 2022 - 403 131,09€ perçues en 2021)
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (montant estimé en 2022 : 321 635€ contre 286 058,55€ en 2021)

Les dépenses de fonctionnement 2022 représentent 2 892 978 euros (hors virement à la section d'investissement).

Les salaires représentent 53 % des dépenses de fonctionnement de la ville.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau (475 000€ sont dégagées sur ce budget 2022).

1.L'augmentation des dépenses prévisionnelles s'explique notamment par :

- l'augmentation du prix de l'énergie et du carburant.
- la mise en œuvre de la loi Egalim en restauration
- le remboursement des dépenses des infirmières
- le projet de fleurissement de la commune
- la prise en charge financière - des classes transplantées (séjour + transport), - des déplacements à la piscine des élèves de l'école élémentaire
- la souscription d'un contrat de maintenance pour les systèmes anti-intrusion des bâtiments communaux
- la nécessité d'assurer l'entretien des terrains de tennis et l'élagage de bords de routes, d'installer des rondins au Pont de Villiers, de remplacer l'éclairage de l'accueil de loisirs
- l'installation de vidéoprojecteurs en maternelle
- le besoin de personnel supplémentaire au sein des services animation et administratif, de remplacer l'agent en charge de l'urbanisme
- la constitution obligatoire de provisions en raison de contentieux engagés contre la collectivité et de créances susceptibles de ne pas être recouvrées

2.Les recettes sont estimées sensiblement identiques à 2021

Il est prévu de :

- modifier le prix des repas portés à domicile (augmentation prévisionnelle de 5 €/repas à 5,50 €/repas)
- demander une participation pour les sorties exceptionnelles mises en place par le service jeunesse
- modifier les prix des services de restauration et périscolaires, inchangés depuis 2014
- porter les produits des impôts directs locaux à hauteur de 1 677 847€

BUDGET 2022 DE LA COMMUNE

Compte-tenu de l'augmentation des bases, les taux d'imposition ont été votés comme suit :

Taxe foncière bâti : 33,18 % au lieu de 32,98 %

Taxe foncière non bâti : 59,79 % (sans modification)

Le montant des dotations ne devrait pas varier par rapport à 2021

II. La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- **en recettes**, les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : la subvention relative à la réhabilitation de l'aile de la mairie)

1. Les principaux projets de l'année 2022 :

- L'étude de faisabilité de l'école élémentaire
- Les études relatives aux travaux d'enfouissement à Montmirault
- Une étude sur la réfection du lavoir Saint-Pierre
- L'acquisition de logiciels éducatifs pour l'école élémentaire
- Le changement du standard de la mairie

Pour 50 039 €

- La création d'un pont sur le rû
- Le remplacement des fenêtres de l'ancienne mairie
- La réalisation de lignes de badminton dans le gymnase
- La rénovation de peintures murales et de vitraux de l'église (sous réserve d'obtention des financements)
- La rénovation énergétique de l'aile de la mairie
- Des branchements électriques dans les garages cédés Chemin des Carreaux
- L'enfouissement des réseaux Chemin Vert et Côte Sainte-Anne
- La sécurisation de l'intersection Complexe sportif/Chemin des Marats
- La restauration de tableaux de l'église (sous réserve de l'obtention des financements)

Le règlement du solde des factures des travaux d'agrandissement du restaurant scolaire et de réfection de l'église constitue également une dépense reportée

Pour 1 704 904€

- L'acquisition de parcelles :
 - Rue de la Ferme (pour la réalisation d'une piste cyclable par la CCVE)
 - Sur la RD.191 (pour un aménagement de sécurité en traversée de la voie, près du chemin des Marats)
 - Cressonnière
- L'achat de biens pour :
 - ✓ Le service technique :
 - ❖ Panneaux de signalisation
 - ❖ 1 débroussailluse – 2 tondeuses
 - ✓ La Mairie :
 - ❖ Matériel informatique et de visioconférence
 - ❖ Meubles de rangement
 - ✓ L'école élémentaire :
 - ❖ Equipement informatique
 - ✓ Le service animation :
 - ❖ Matériel de bureau
 - ❖ Bornes de distributeurs de sacs pour ramasser les déjections canines
 - ❖ Stores pour l'accueil de loisirs
 - ✓ Le service restauration :
 - ❖ Equipement professionnel
 - ✓ L'aménagement urbain :
 - ❖ Clôture, portillon, tables et bancs pour l'aire de jeux d'Orgemont
 - ❖ Jeux pour le parc de la mairie
 - ❖ Panneaux d'affichage
 - ❖ Bancs publics
 - ✓ Les manifestations :
 - Tréteaux, tables, chariots, barnum

Pour 211 788 €

SECTION D'INVESTISSEMENT EN CHIFFRES

DÉPENSES	CA 2021	REPRIS + BP 2022	
Immobilisations incorporelles	20	5 433,60 €	50 039 €
Immobilisations corporelles	21	31 220,47 €	211 788 €
Immobilisations en cours	23	790 926,24 €	1 704 904 €
Dépenses d'équipement		827 580,31 €	1 966 731 €
Emprunts et dettes assimilées	16	154 904,76 €	180 244 €
Dépenses imprévues	020		902 €
Dépenses financières		154 904,76 €	181 146 €
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		982 485,07 €	2 147 877 €
Opérations de transferts entre sections	040	800,00 €	5 195 €
Opérations patrimoniales	041	10 695,00 €	0 €
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		993 980,07 €	2 153 072 €

Solde d'exécution de l'exercice précédent D001	423 929,00 €	
--	--------------	--

TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 417 909,07 €	2 153 072 €
---	-----------------------	--------------------

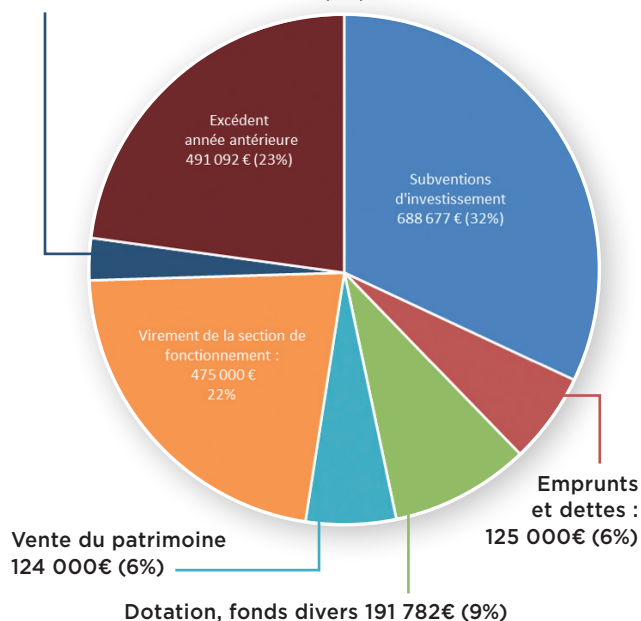
RECETTES	CA 2021	REPRIS+BP2022	
Subventions d'investissement	13	234 650,02 €	688 677 €
Emprunts et dettes	16	475 000,00 €	125 000 €
Recettes d'équipement		709 650,02 €	813 677 €
Dotations, fonds divers et réserves	10	62 832,83 €	191 782 €
Excédent de fonctionnement	1068	963 371,20 €	0 €
Vente patrimoine	024		124 000 €
Recettes financières		1 026 204,03 €	315 782 €
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		1 735 854,05 €	1 129 459 €
Virement de la section de fonctionnement	021		475 000 €
Amortissements des immobilisations	040	162 451,89 €	57 521 €
Opérations patrimoniales	041	10 695,00 €	0 €
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		1 909 000,94 €	1 661 981 €

Solde d'exécution de l'exercice précédent R001		491 092 €
--	--	-----------

TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 909 000,94 €	2 153 072 €
---	-----------------------	--------------------

2. Les recettes pour assurer l'équilibre budgétaire de la section d'investissements en 2022 :

Amortissements des immobilisations 57 521€ (2%)



III. La dette de la collectivité au 31 décembre 2021 s'élève à 2 004 657,62 €.

Date	Organisme prêteur	Capital à l'origine	Capital restant dû au 31/12/2021	Annuité Capital 2022	Annuité Intérêts 2022	ICNE 2022	Annuité totale 2022
10/06/2021	CAISSE D'ÉPARGNE ÎLE DE FRANCE	475 000,00 €	467 083,33 €	31 666,68 €	3 231,98 €	137,40 €	34 898,66 €
09/11/2016	CAISSE D'ÉPARGNE ÎLE DE FRANCE	800 000,00 €	545 749,46 €	52 298,16 €	4 946,05 €	77,31 €	57 244,21 €
13/06/2016	CAISSE D'ÉPARGNE ÎLE DE FRANCE	1 000 000,00 €	687 724,79 €	64 885,39 €	8 492,25 €	1 683,05 €	73 377,64 €
25/12/2017	CAISSE D'ÉPARGNE ÎLE DE FRANCE	395 000,00 €	285 910,04 €	29 738,18 €	2 555,46 €	502,95 €	32 293,64 €
01/09/2015	CAISSE D'ALLOCACTIONS	29 768,00 €	18 190,00 €	1 654,00 €	0,00 €	0,00 €	1 654,00 €
TOTAL			2 004 657,62 €	180 242,41 €	19 225,74 €	2 400,71 €	199 468,15 €

L'annuité d'emprunts 2022 s'élève à 199 468,15€.

Afin de permettre les investissements prévus au BP 2022 et l'équilibre budgétaire, la collectivité devra peut-être avoir recours à l'emprunt à hauteur de 125 000€.

Encours de la dette

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	BP 2022
Encours de la dette au 31/12	1 973 846 €	1 829 980 €	1 684 562 €	2 004 658 €	1 949 414 €
Nbre d'habitants au 01/01	3 470	3 480	3 499	3 519	3 502
en €/habitant	569 €	526 €	481 €	570 €	557 €
Moyenne des collectivités de même strate	701 €	703 €	684 €		

L'article L.2121-26 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets comptes et arrêtés.

TRIBUNE

Pour information :

Le service communication a fait appel aux articles le 08/04 pour une limite d'envoi le 21/04.

Cernoises, Cernois, CERNY le 20/04/2022

Pour raisons personnelles, David ROYER a présenté sa démission de conseiller municipal, la candidate suivante de notre liste, Joëlle VUITRY a accepté ce mandat de conseillère municipale.

Le 30 mars la commission des finances s'est prononcée sur le Rapport d'Orientations Budgétaires 2022. Le 6 avril le Débat d'Orientation Budgétaire était présenté aux conseillers municipaux. Le 14 avril lors du conseil municipal le groupe Cerny Avec Vous s'est abstenu lors des votes Comptes Administratif et Gestion 2021.

En dépenses de fonctionnement cumulées : 2 798 079,97€ pour des recettes cumulées de : 3 083 405,97€

En dépenses d'investissement cumulées : 1 417 909,07€ pour des recettes cumulées de : 1 909 000,94€

Il y a là des excédents l'un de 285 326 € et l'autre de 491 092 € reportés au B.P. 2022.

Les contrats de prêts en cours (2015, 2016, 2017 et 2021) représentent un capital restant dû fin 2021 de : 2 004 657,62€.

La dernière échéance est pour 2036.

Notre groupe s'est également abstenu pour le vote du Budget Primitif de l'exercice 2022.

Section de fonctionnement : Dépenses et recettes 3 367 978,00€

Section d'investissement : Dépenses et recettes 2 153 072,37€

Pour 3502 habitants l'encours de la dette est de 557 €/habitant.

Afin de permettre les investissements prévus au BP 2022 et l'équilibre budgétaire, la collectivité devra peut-être avoir recours à un emprunt à hauteur de 125 000€. Nous avons demandé que cet emprunt soit un objectif à ne pas atteindre.

Le Parc du Gâtinais a lancé en juillet 2021 un appel à projets Chemins et Cheminement. L'objectif de cet appel était de créer des itinéraires de promenade à l'échelle communale. Un jury rassemblant les Présidents du Comité Paysage et Territoire et de la Commission Tourisme s'est réuni, ont été sélectionnées, parmi les huit candidatures reçues, les communes de Cerny (91) et du Vaudoué (77). Le Parc accompagnera toute l'année ces 2 communes dans la mise en œuvre de ces itinéraires, d'un point de vue réglementaire, de valorisation touristique et d'aménagement.

Nous remercions David pour son travail au sein de notre groupe. Nous lui souhaitons bonne continuation

Rejoignez-nous, pour nous suivre Courriel :

cernyavecvous91@gmail.com - groupe Facebook : CERNY AVEC VOUS. Le groupe d'opposition « Cerny Avec Vous » Eve-Lise Matisse, Alain Vuitry, David Royer, Erwan Merlet.



CERNY AVEC VOUS

Dimanche sportif à Cerny



350 vététistes se sont lancés au petit matin, ce dimanche 3 avril, sur nos beaux chemins du Gâtinais après 2 annulations en 2020/2021.

Le soleil et le froid étaient de la partie mais surtout la bonne humeur avec 35 bénévoles du club cernois organisateur ACRV et le soutien logistique communal. De 20 à 70km, il y en avait pour tous les goûts et les niveaux. De généreux ravitaillements et un légendaire hot dog à

l'arrivée attendaient les participants. Cerny, c'est aussi de superbes sentiers de balade VTT, le message est passé. A l'année prochaine.

President.acrv@gmail.com

La Maison des Part'Âges



vous invite

Samedi 21 mai - 10 h à 12 h - CERNY - Non payant

CAFE DES PARENTS - « L'autorité dans l'éducation bienveillante est-ce possible ? » - Espace de libre parole où chacun peut s'exprimer, échanger sur ses questionnements en toute confidentialité, dans un cadre sécurisant, soutenant, bienveillant et convivial. Animé par Cécile CAUVIN - Psychologue.

Samedi 11 juin - 16 h - 17 h - BOURAY/JUINE
A partir de 3 ans - 3 €/ personne

SPECTACLE VIVANT - « La fée nature au jardin sensoriel » - La fée nature vous offre une découverte sensorielle au jardin des 5 sens : couleurs, fruits, parfums, écoute, une douceur avant l'été ! Animé par Isabelle LATAPIE

Renseignements : www.lamaisondespartages.fr
Inscription : maisonsdespartages@gmail.com
ou 06 81 85 36 31

LAPCOST TOITURE
01 69 23 38 79 - 06 72 69 36 17

ENTREPRISE QUALIFIÉE
RGE
QUALIBAT
Votre label de fiabilité

VELUX®
INSTALLATEUR CONSEIL
EXPERT

RÉNOVER Malin
www.renover-malin.fr
AFFILIÉ

11 Bis rue du Verger - 91590 Cerny
SIRET : 827 501 883 00017 - RM 91
Mail : lapcost@orange.fr
Site internet : lapcost.fr

MAITRE ARTISAN

Lapcost

AEP multi aiguilles

Notre club réalise de la broderie, du tricot, du crochet principalement dans un esprit convivial et chaleureux.

Nous vous invitons à passer à la salle de l'AEP le vendredi soir de 20 h à 22 h si vous souhaitez nous rencontrer et voir ce que nous faisons de nos réalisations.

Pour plus de renseignements :
Contact aepcerny@gmail.com



AEP Tennis de Table

Depuis l'existence de notre club les pongistes participent aux critères individuels départementaux UFOLEP.

Régulièrement certains se qualifient au niveau régional. Cette année, Gaëlle Grandin s'est qualifiée au Critérium National qui aura lieu les 4 et 5 juin à Carquefou (44). Cela sera son aboutissement de plusieurs années d'effort au sein de notre club grâce à l'évolution assurée par Franck notre entraîneur.



Les Amis du Foyer Degommier

et les personnels volontaires de l'établissement vous proposent un barbecue géant dans les jardins de l'EHPAD 12, rue Degommier 91590 CERNY le samedi 28 mai à partir de midi. Il sera animé par Rêve d'un soir que vous connaissez tous. Un repas avec grillades est proposé pour un prix très raisonnable. Les danseurs pourront y dépenser leur énergie ou bien se laisser bercer comme ça leur chante.

Les bénéficiaires iront directement aux résident(es) de la Résidence Degommier en améliorant l'ordinaire de chacun (cadeaux d'anniversaires, animations musicales, atelier fleurs...)

Merci de préciser vos disponibilités éventuelles pour la préparation de cette fête qui se déroulera la veille (vendredi 27). Contacts : 06 43 87 01 65 (G. Quevillard) 06 30 40 88 45 (J. Vuitry).

(Rien d'obligatoire mais en ces temps de recrutements difficiles, les bénévoles sont les bienvenus !)

Le Comité de Riverains et Usagers (C.R.U.)

de la D191 suivant le vote (bulletins secrets) à l'unanimité de ses adhérents, réunis en assemblée générale le 24 mars 2022, à Cerny vous annonce sa dissolution et sa mise en œuvre à compter du 31-12-2022 suivant ses statuts.

Gymnastique Artistique

Notre équipe Niveau 5 11-15 ans (photo) s'est placée 4^e à la rencontre régionale UFOLEP et est donc qualifiée en 1/2 finale nationale qui aura lieu le 28 mai à Vayres-sur-Marne.

Notre équipe Niveau 2 11-18 ans est également qualifiée à cette 1/2 finale et espérons qu'elle sera qualifiée pour la Finale Nationale qui aura lieu les 11 et 12 juin à Agen.

La Gymnastique Sportive de Cerny souhaite bonne chance à toutes ses gymnastes.



ASSOCIATIONS

La Compagnie de Théâtre DuMalAssis

Après sa petite tournée d'hiver, l'équipe des adultes de la Compagnie repart sur les routes et va poser ses valises avec sa pièce « Quatre Etoiles » le 15 mai à 16 h 30 dans la magnifique salle Joséphine Baker. 1 rue Saint Vincent 91630 Guibeville (entre Cheptainville et Marolles).

Et à partir du mois de juin, « Le 5^e Festival des Jeunes Pousses DuMalAssis » avec les 6 équipes enfants et ados, peut enfin retrouver son public dans la salle Auguste-Delaporte.

La programmation, les dates et horaires seront communiqués sur le site de la mairie et auprès de Romain Barrier au 06 50 95 25 84 romainbarrier26@gmail.com

La Cie de Théâtre DuMalAssis présente



« Quatre Etoiles »

Mise en Scène et adaptation de Romain Barrier

Dimanche 15 mai 2022 à 16h30
(Ouverture des portes au public à 16h)

Espace culturel Joséphine Baker
1, rue Saint Vincent 91630 Guibeville

Entrée Adulte 6 €, Moins de 18 ans 4 €
Renseignements au 06 50 95 25 84



Séances Bien-Être

Sophrologie

"Les vendredis du lâcher prise"
Le CCAS organise des séances de Bien-Être pour les personnes âgées et les aidants familiaux.

Vendredis 6 mai - 3 & 17 juin
1er & 15 juillet
2 & 6 sept - 7 & 21 oct. - 4 & 18 nov. - 2 & 16 déc. - 6 & 20 janvier 2023 - 3 & 17 fév. et 17 mars

Séance d'une heure
4 créneaux disponibles (10 h - 11 h - 13 h - 14 h)
Salle polyvalente
Programme et ateliers définis
puis les vendredis suivant calendrier prévisionnel

Informations et inscriptions en mairie 01 69 23 11 11 - mairie@cerny.fr
Financées par le Département de l'Essonne et animées par l'association Vibration Ethnik

Carnet pratique

Accueil de loisirs :

01 64 57 57 45

Agence Postale Communale :

01 64 57 57 15

Médiathèque Communale :

01 69 23 11 23

Association de Services d'Aide-Ménagère à Domicile et Transport Accompagné :

01 64 57 77 61

Communauté de Communes du Val d'Essonne (Ballancourt-Sur-Essonne) :

01 64 93 21 20

Espace France Service (Ballancourt-Sur-Essonne) :

01 64 93 76 61 ou efs@ccvalessonne.com

Parc Naturel Régional du Gâtinais Français (Milly-La-Forêt) :

01 64 98 73 93

Maison des Solidarités & Pmi (Mennecy) :

01 69 90 64 80

Directeur de la publication : Marie-Claire CHAMBARET, Maire
Responsable de la communication : Sylvie BARBERI, Adjointe au maire
Mise en page : Planète impression
Impression : ID Imprim sur papier recyclé - **Tirage :** 1700 exemplaires
Reproduction interdite sans notre autorisation